

Domaine : Médecine - **Thématique(s) :** Immunologie
DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)

DIU CYTOMÉTRIE : DES BASES AUX INNOVATIONS

🕒 Durée de la formation : 80 heures
📅 Dates : Voir le calendrier
€ Tarif : Voir ci-dessous

Formation : Diplômante

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Universitaire Junior (FUJ) : **1 200 €**
Étudiants en formation initiale sans interruption d'études, inscrits en DN ou DE (hors DU-DIU) au titre de l'année en cours ou diplômés de moins de 2 ans

Formation Continue Individuelle (FCI) : **2 300 €**
Libéraux, salariés et individuels non pris en charge

Formation Continue Employeur (FCE) : **2 800 €**
Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences nécessaires à la création de panels multiparamétriques
- Comprendre les méthodes d'analyse des résultats (approches supervisées et non supervisées) et découvrir les différents logiciels d'analyse
- Comprendre les enjeux de standardisation
- Appréhender les différentes modalités de cytométrie (spectrale, de masse...)
- Acquérir les compétences nécessaires à diverses applications cliniques et biologiques (tri cellulaire, petites particules)
- Être autonome dans la conception d'une expérience en cytométrie (création du panel, acquisition et analyse des résultats)
- Se construire un réseau d'utilisateurs et d'experts en cytométrie

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Internes et docteurs juniors dans des disciplines cliniques ou biologiques
- Médecins et pharmaciens hospitaliers ou de laboratoires privés
- Médecins, pharmaciens et scientifiques de l'industrie
- Chercheurs, ingénieurs, doctorants, post-doctorants et techniciens issus de la recherche académique ou privée ayant au minimum un équivalent master 2 ou une expérience en cytométrie

Les étrangers UE ou hors UE remplissant les conditions peuvent candidater.

Nombre maximum : 30 participants pour SU et UPC

Les inscriptions seront tournantes, SU assurera l'inscription de l'année universitaire 2024-2025.

Volume horaire global de formation **80h** dont :

- durée des cours théoriques : 56h (environ, selon le module choisi par l'étudiant)
- durée des enseignements dirigés et pratiques : 24h (environ, selon le

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Delphine Scalbert-Sterlin

INFORMATIONS

Responsables :

Dr Delphine Scalbert-Sterlin
Dr Clémence Granier (Université Paris Cité)
Mme Catherine Blanc (Sorbonne Université)
M. Christophe Parizot (Sorbonne Université)
Mme Muriel Andrieu (Université Paris Cité)
Dr Nicolas Chapuis (Université Paris Cité)

Code Faculté de Santé : 1X289X

Inscription administrative

Si candidature acceptée :

Faculté de Santé Sorbonne Université
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine
Esc.. H – RDC – 75006 Paris
medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Permanence téléphonique : 01 71 11 96 27
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

Ouvert au public :

module choisi par l'étudiant)

La formation est répartie en 3 modules obligatoires et 3 modules optionnels.
Chaque participant devra choisir au moins un module optionnel.

Modules obligatoires :

- Cytométrie : de la théorie à la pratique
- Analyse de données
- Applications cliniques

Modules optionnels :

- Cytométrie spectrale
- Particules de petite taille
- Tri cellulaire

Téléchargez le programme 2025

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

Pour une prise en charge employeur ou organisme financeur :

Télécharger le dossier de prise en charge ici

Formation Continue Santé

Pôle DU-DIU

Campus Pierre et Marie Curie

4 place Jussieu – BC1520

75252 Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)

fcmedecine@sorbonne-universite.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque étudiant devra écrire un mémoire (15 à 20 pages) rapportant la mise en place d'un projet de cytométrie au sein de son environnement professionnel. Une note sur 20 sera attribuée au mémoire.

A la fin des enseignements, un examen oral se déroulera en deux temps :

- réponse à une question tirée au hasard, abordant un des items majeurs de la formation.
- présentation du mémoire pendant 10 minutes, suivie de 10 minutes de discussion avec le jury.

Une note sur 20 sera attribuée à l'issue de cet examen oral. Une moyenne sera calculée avec les deux notes (mémoire + présentation orale, coefficient 1 :1).

Conditions d'admissibilité :

- Moyenne minimale = 10
- Assiduité à un minimum de 70h d'enseignement (théoriques + pratiques)

En cas de moyenne inférieure à 10, une session de rattrapage sera organisée.

POUR CANDIDATER

Envoyer un CV et une lettre de motivation à :

Dr Delphine Scalbert-Sterlin

delphine.sterlin@aphp.fr

Secrétariat : **Mme Nadia Quinol**

nadia.quinol@aphp.fr